Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 90 (1981)
Heft: 3

Artikel: Avec vous - pour vous
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683049

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,
8 mai 1981

AVEC VOUS - POUR VOUS

Comme chaque année, le 8 mai prochain marquera la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Cette date commémore en premier lieu la date anniversaire de la naissance d'Henry-Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, né à Genève en 1828. Elle permet en même temps à toutes les sociétés nationales de faire connaître au grand public le sens, les objectifs et les activités de la Croix-Rouge. Cette année, la Journée mondiale de la Croix-Rouge est placée sous le thème «protection et assistance».

Depuis plus d'un siècle qu'elle existe, la Croix-Rouge apporte protection et assistance aux êtres humains dans la détresse.

En temps normal, l'homme, qui vit généralement dans une société organisée, est protégé par les lois et il trouve sa subsistance dans son environnement.

Mais, en cas de conflit armé, en cas de catastrophe naturelle, lorsque la société est désorganisée, que l'édifice des lois est ébranlé, lorsque l'environnement naturel est bouleversé, quand la sécurité, la santé, la vie même sont menacées, la Croix-Rouge s'efforce d'apporter sa protection et son assistance à ceux qui sont les victimes de ces calamités.

Le droit international humanitaire, les quatre Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels, s'est considérablement développé et comprend maintenant plus de 600 articles, pour assurer la protection des humains dans des circonstances diverses.

Quant à l'assistance prodiguée au niveau international lors des dizaines d'opératons de secours dépoyées chaque année par la Croix-Rouge, elle permet de secourir des centaines de milliers voire des millions de victimes de catastrophes naturelles ou engendrées par l'homme. Au niveau national, l'assistance fournie par la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge répond aux nombreux appels de détresse qu'entraînent, à plus petite échelle, certains désastres.

La Croix-Rouge suit sa dynamique intérieure, cet idéal d'humanité qui s'exprime en action concrète, et elle a conquis le monde, démontrant ainsi qu'elle n'est pas liée à une époque, à une race, à une religion ou à une culture.

Si la souffrance est universelle, la Croix-Rouge s'efforce partout d'apporter protection et assistance à tous ceux qui souffrent. Cette pensée doit être pour nous un espoir et un encouragement, en cette année 1981, dédiée à la protection et à l'assistance de la Croix-Rouge.

Priorité No 1: répondre aux besoins les plus immédiats, aider les groupes les plus vulnérables. La Croix-Rouge bolivienne distribue des secours aux mères et aux enfants

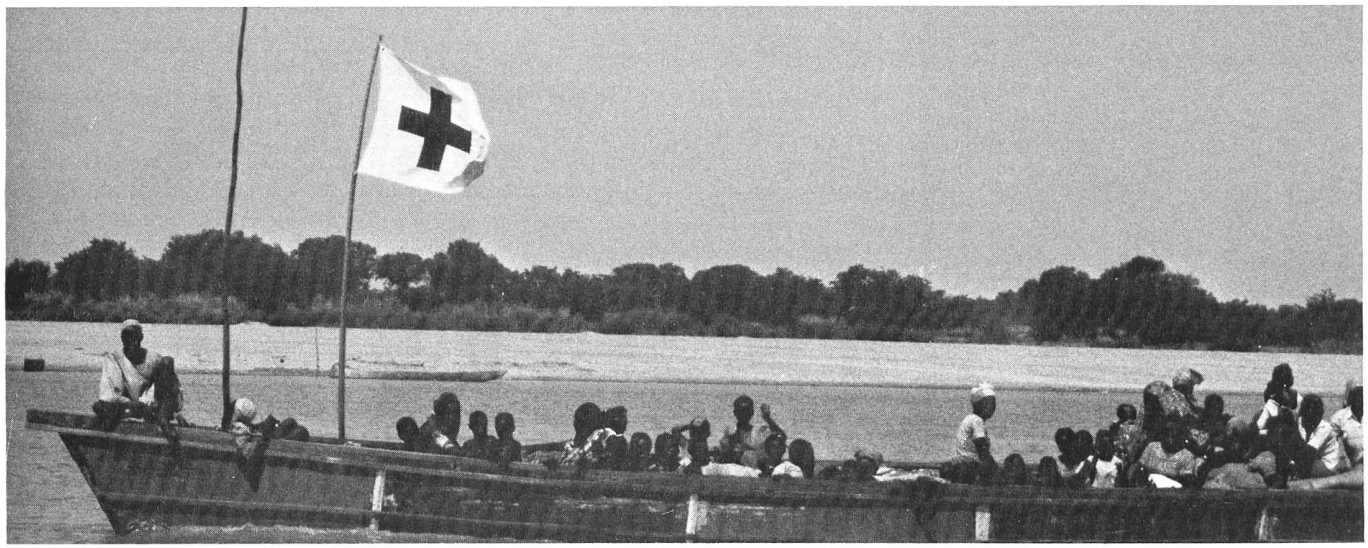

Sous la protection de l'emblème de la Croix-Rouge, le CICR assure l'évacuation ou le rapatriement de victimes de la guerre, en particulier de grands blessés et de malades. Par bateau, le CICR évacue des civils des zones de combat au Tchad sur l'autre rive du fleuve, au Cameroun, où ils seront en sécurité. *Photo: CICR/Luc Chessex*

La Croix-Rouge recommande des mesures pour combattre les effets des désastres

Les catastrophes naturelles deviennent de plus en plus meurtrières et de plus en plus destructrices. Cette tendance est confirmée par les responsables du département des Secours de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, dont le siège est à Genève, et qui, depuis soixante ans, achemine l'aide internationale. «Nous sommes appelés à répondre au même nombre d'appels – en moyenne un toutes les trois semaines – mais le nombre des victimes et l'importance des dommages augmentent régulièrement» déclare M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue.

Les raisons en sont assez évidentes: la population mondiale continue à augmenter et poursuit sa migration vers les villes, multipliant ainsi les risques qu'engendrent les concentrations humaines. De plus, l'urbanisation incite hommes et femmes à quitter un habitat familier dont ils connaissent les dangers naturels, pour se rendre en territoire inconnu, dans des bidonvilles s'étalant sur des terres basses sujettes à des inondations soudaines, ou dans des campements instables accrochés à des terrains en pente ou bien dans des masures.

Il est même probable d'ailleurs que le problème va s'aggraver encore. Les Nations Unies estiment qu'en l'an 2000, plus de la moitié de la population mondiale vivra dans des zones urbaines. La croissance la plus spectaculaire est en train de se produire justement dans les pays qui ne sont pas à même de faire face aux assauts d'un grand désastre – c'est-à-dire ceux du tiers monde. Les Nations Unies placent les catastrophes au rang des obstacles les plus graves qui s'opposent au développement. En Asie seulement, le coût des dommages causés par les catastrophes au cours des dix dernières années dépasse de quelque 500 millions de dollars le montant de l'aide fournie à cette région par la Banque mondiale durant la même période.

La solution, comme le répètent depuis de nombreuses années les spécialistes des secours et comme le reconnaissent les gouvernements les plus perspicaces, il faut la chercher dans des mesures énergiques de prévention et de préparation en prévision des catastrophes, plutôt que dans des avalanches de secours une fois survenu le désastre.

Action internationale

Sur le plan international, les institutions des Nations Unies et les organisations bénévoles intéressées ont donné leur pleine adhésion à cette idée et ont mis sur pied un certain nombre de projets de grande envergure. L'un des plus importants, placé sous la direction de l'Organisation météorologique mondiale, prévoit l'établissement de systèmes de détection des cyclones dans les principales zones cyclonales du globe. Ces systèmes permettront en particulier d'annoncer, à l'aide de signaux, l'arrivée immédiate d'un danger pour toute l'Asie et le Pacifique ainsi que pour les Caraïbes et les Etats du sud-ouest de l'océan Indien. Parmi les autres initiatives, citons notamment: une étude sur la prévision des tremblements de terre, entreprise par l'Unesco et l'Undro (Bureau des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe), et la préparation par plusieurs organisations volontaires, de «fiches signalétiques» où sont recueillies des données importantes sur 96 pays exposés aux catastrophes.

La prévention peut parfois empêcher véritablement une catastrophe naturelle de se produire: on peut dissoudre un ouragan en projetant dans les nuages des éléments chimiques. Mais le plus souvent, la prévention repose sur des lois régissant le développement urbain, des normes adoptées pour la construction, des règles relatives à l'environnement et sur d'autres mesures de sécurité à long terme.

Seconde ligne de défense

La préparation en prévision des catastrophes constitue la seconde ligne de défense préconisée depuis plus de dix ans par les responsables des secours de la Croix-Rouge. «Aucun pays n'est à l'abri d'un désastre: ils devraient tous avoir un plan de secours» recommandent les spéciaistes attachés à la Ligue. Ces derniers reconnaissent toutefois qu'il faut livrer une véritable bataille si l'on veut éveiller l'intérêt des gouvernements pour une action à si long terme. Une enquête faite récemment par la Croix-Rouge révèle que, sur les 134 gouvernements pressentis, 74 – soit plus de la moitié – n'ont aucun plan pour les cas de désastres.

Même s'il est essentiel, un plan ne suffit pas à lui seul. Un haut fonctionnaire gouvernemental, récemment aux prises avec une action de secours plutôt chaotique, déplorait l'absence d'un plan de ce genre dans son pays, et pourtant, le décret prévoyant l'établissement d'un tel plan figurait dans les statuts depuis plus de dix ans.

Les fonctionnaires gouvernementaux ne doivent toutefois pas être les seuls à posséder ces connaissances. Les experts sont d'accord pour reconnaître que le succès d'un plan, si bien conçu soit-il, dépend en dernier ressort du concours d'un public dûment informé et motivé.

Nulle part on n'en est plus conscient qu'au Japon, où la préparation en prévision des catastrophes est un sujet obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaires. S'appuyant sur la théorie selon laquelle les enfants apportent à la maison les connaissances qu'ils acquièrent à l'école et «éduquent» leurs parents, des cours leur permettent, selon leur âge, de se familiariser avec tous les aspects que revêt la lutte contre les catastrophes et qui vont de l'influence de l'homme sur l'environnement aux mesures de sécurité à prendre en cas d'urgence.

Dans ce pays si exposé aux tremblements de terre et aux typhons, l'éducation du public est entreprise sur une échelle tout aussi large: environ un million et demi de personnes vivant dans des régions particulièrement vulnérables prennent part chaque année à des exercices de formation aux secours en cas de désastre, organisés le 1er septembre, «Journée nationale de préparation en prévision des catastrophes». Cette date a été choisie parce qu'elle marque l'anniversaire du séisme de 1923, le plus terrible que le Japon ait jamais subi, qui provoqua la mort de plus de 143000 personnes.

Dans les Etats situés au sud-ouest de l'océan Indien, autre région particulièrement sujette aux cyclones, les mesures à prendre en cas de catastrophe sont inculquées aux enfants par le jeu. Les gouvernements des différentes îles ont distribué gratuitement des milliers de jeux du genre «Monopoly» qui incitent les enfants à déployer toute leur ingéniosité pour lutter contre les éléments et, ce faisant, à apprendre l'essentiel des mesures de sécurité.

Systèmes d'alerte

La vingtaine d'Etats et de territoires qui constituent les Caraïbes ont adopté un système commun d'alerte destiné à la population, auquel on doit, dans une large mesure, la diminution considérable du nombre des morts que l'on a constatée au cours de ces dernières années. Abandonnant le système des couleurs ou des chiffres – «Alerte rouge» ou «Alerte trois» – dépourvu de signification pour la plupart des gens ou même créant la confusion dans leur esprit, ils ont adopté un vocabulaire standard simple qui est utilisé dans toute la région. En même temps, les habitants sont encouragés à suivre l'avance d'une tempête sur des cartes préparées spécialement.

Dans les six pays d'Amérique centrale, les Sociétés de la Croix-Rouge ont fait des communications le fer de lance de leurs services de secours. Grâce à une quarantaine d'appareils de radio répartis dans chaque pays, la Croix-Rouge assume une permanence 24 heures sur 24. Cette surveillance de jour et de nuit est assurée par des volontaires Croix-Rouge dûment formés, appuyés par des radio-amateurs. Ce réseau permet aux sièges centraux de la Croix-Rouge de rester en contact avec leurs comités locaux et entre eux.

La préparation en prévision des catastrophes permet non seulement de diminuer les pertes, mais peut aussi aider à améliorer les conditions générales de vie. La Croix-Rouge considère ses investissements dans les programmes de préparation préalable aux catastrophes comme une contribution au développement d'un pays. Vingt-cinq abris anticyclones construits conjointement par la Croix-Rouge et le gouvernement de l'Etat du Tamil Nadu, sur la côte cyclonale du sud-est de l'Inde, peuvent résister à des vents de 200 km/h et chaque bâtiment peut accueillir 500 personnes en cas de tempête. Mais, lorsqu'ils ne sont pas utilisés comme abris d'urgence, ils

En Ethiopie, un programme de six mois entrepris par la Croix-Rouge permet aux victimes les plus cruellement éprouvées par la sécheresse de recevoir une aide médicale et une alimentation d'appoint. Le programme durera jusqu'à la mi-février 1981

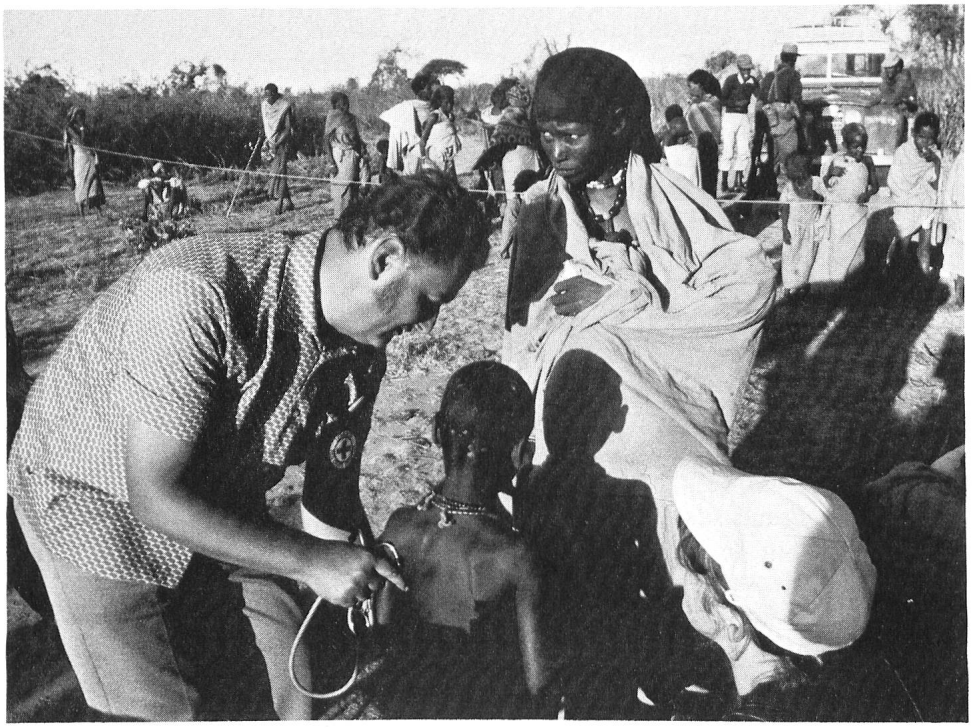

servent de dispensaires, de garderies et permettent l'organisation de cours pour adultes. En Birmanie et au Sri Lanka, des centaines d'agents chargés des secours au niveau du village, formés par la Croix-Rouge, assurent le fonctionnement de services communautaires de santé dans l'intervalle des catastrophes. En outre, grâce au renforcement de son parc de véhicules dans ces deux pays, la Croix-Rouge se trouve en mesure d'assumer, en temps normal, un service d'ambulances fonctionnant de jour comme de nuit.

Trente projets

A l'heure actuelle, la Croix-Rouge travaille à la réalisation d'une trentaine de projets de préparation en prévision des catastrophes dans des pays particulièrement exposés. Le plus important d'entre eux jusqu'à présent est un programme quinquennal, dont le coût atteint trois millions de francs suisses, entrepris en Indonésie, pays dont la situation géographique présente de nombreuses difficultés en matière de secours: les distances sont énormes – de l'extrémité orientale à l'extrémité occidentale du pays, il y a 5000 km, soit une distance égale à celle qui sépare l'Irlande de l'Iran. Dans cet archipel de 13600 îles, les transports et les communications sont un véritable tour de force. A cheval sur l'équateur et situé dans une zone volcanique, il est battu par les vents alizés et les moussons, déchiré par les éruptions volcaniques et les tremblements de terre. L'importance de sa population – 140 millions d'habitants – la cinquième du monde, ajoute encore à sa vulnérabilité. Il se produit en Indonésie environ 200 catastrophes chaque année. En 1979 par exemple, plus de 2800000 personnes ont été affectées d'une façon ou d'une autre par un désastre.

Afin de résoudre un certain nombre de problèmes pratiques, la Croix-Rouge indonésienne a opté pour la décentralisation: des entrepôts autonomes ont été installés dans 23 des 27 provinces du pays et munis de tout ce qui peut être utile en cas de catastrophe, des brancards aux bottes de caoutchouc. Sur le plan local, près d'un millier de volontaires ont reçu une formation portant sur l'entretien des entrepôts et la gestion d'une opération de secours; graduellement, les comités locaux de la Croix-Rouge sont reliés au siège central par un réseau de télex. Grâce à cette organisation, financée en grande partie par la Croix-Rouge suédoise, la Société est actuellement en mesure de faire face aux obligations qui lui incombent dans le cadre du plan gouvernemental de préparation en prévision des catastrophes.

A la frontière thaïe, le CICR distribue des vivres aux Cambodgiens démunis, qui arrivent en chars à bœufs pour ramener les secours à leurs familles

Connaissances ancestrales

Les programmes de préparation en vue des catastrophes ne doivent pas tous nécessairement dépendre d'une organisation perfectionnée et de moyens de communication modernes. Certains pays redécouvrent des systèmes traditionnels, parfois très anciens, de prévision des catastrophes et se hâtent de redonner vie à de telles connaissances avant que les techniques de secours importées ne viennent les anéantir.

Les délégués des Etats insulaires du Pacifique méridional, examinant les programmes de préparation aux catastrophes prévus dans leur région, ont insisté récemment sur la nécessité d'inclure les ressources traditionnelles dans la planification des secours, qualifiant de «désastre culturel» la disparition dont elles sont menacées.

La connaissance que les insulaires ont des cycles végétaux et animaux permet, dans bien des cas, de pressentir une catastrophe imminente. A Fidji, par exemple, lorsque les tourterelles viennent pondre à l'intérieur des trres, les populations côtières y voient un signe certain de l'approche d'un ouragan. Des méthodes séculaires de conservation des vivres, la culture de racines comestibles faciles à stocker, la faculté de tirer une nourriture de la forêt et de la mer, la connaissance de la médecine traditionnelle et l'habitude de construire des habitations simples à partir de matériaux disponibles localement, tous ces éléments ont aidé les populations sinistrées à se relever relativement vite des ravages provoqués par les tempêtes et les cyclones, véritables fléaux pour cette partie du monde.

Les ancêtres de ces mêmes insulaires savaient, eux aussi, prévoir les jours difficiles. Maintenant, trop peu de gouvernements utilisent de telles connaissances.

«Le meilleur moment pour convaincre les pays de la nécessité d'avoir un plan de prévention, disent non sans quelque amertume les responsables des secours de la Croix-Rouge, c'est justement au lendemain d'un désastre lorsqu'ils constatent les pertes subies.» En dépit des difficultés, la Croix-Rouge entend poursuivre ses démarches auprès des autorités jusqu'à ce que soit admise, dans le monde entier, l'utilité de la préparation en prévision des catastrophes. ■